



**HAL**  
open science

# Évolution démographique et rapport au travail des enseignant.e.s-chercheur.e.s en sciences de l'éducation : des logiques sexuées à l'œuvre ?

Angela Barthes, Nassira Hedjerassi

## ► To cite this version:

Angela Barthes, Nassira Hedjerassi. Évolution démographique et rapport au travail des enseignant.e.s-chercheur.e.s en sciences de l'éducation : des logiques sexuées à l'œuvre ?. *Les Sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle : revue internationale*, 2017, 50 (1), pp.153-180. <hal-01711786>

**HAL Id: hal-01711786**

**<https://hal.science/hal-01711786v1>**

Submitted on 21 Feb 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

**Référence :** Barthes, A. et Hedjerassi, N. (2017). Évolution démographique et rapport au travail des enseignant.e.s-chercheur.e.s en sciences de l'éducation : des logiques sexuées à l'œuvre ? *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle* 2017/1. Vol. 50. p. 153-180. Rennes.

### **Évolution démographique et rapport au travail des enseignant-e-s-chercheur-e-s en sciences de l'éducation : des logiques sexuées à l'œuvre ?**

Barthes Angela, Professeure Université d'Aix-Marseille et Hedjerassi Nassira, Professeure Université de Reims

**Résumé :** Les effectifs des enseignant-e-s-chercheur-e-s en sciences de l'éducation (discipline relativement récente) passent de 114 en 1978 à 668 en 2015 et cette augmentation s'accompagne d'un processus de féminisation. Pour autant, les carrières académiques sont ségréguées sur le plan sexué, avec 35,8 % de professeures. Une enquête exploratoire auprès d'un échantillon représentatif portant sur leurs représentations du métier, les activités de recherche et d'enseignement, ainsi que les rapports que ces universitaires entretiennent face aux transformations du travail et du monde universitaire met en lumière des logiques sexuées marquées.

#### **Mots-clés :**

Sciences de l'éducation, enseignant-e-s-chercheur-e-s, travail universitaire, carrières, genre.

-----

**Title:** Demographic evolution and relationships to academic profession and work of academics in educational sciences from a gender perspective

**Abstract:** The numbers of academic staff in educational sciences (a relatively new discipline) increased from 114 in 1978 to 668 in 2015. This growth is accompanied by a process of feminization. However, academic careers are segregated, with 35.8% of female professors. A searching inquiry on a representative sample of this population into their representations of this profession, research and teaching activities, and their relationships to the transformations of academic work and university highlights gender differentiation and division.

#### **Key-words:**

Educational sciences – academics– academic work- carriers- gender

-----

**Título:** Evolución demográfica y relación al trabajo universitario de enseñantes investigadore-a-s en ciencias de la educación bajo el prisma de género: ¿lógicas sexuadas en acción?

**Resumen:** Los efectivos de enseñantes-investigadore-a-s en ciencias de la educación (disciplina relativamente reciente) pasaron de 114 en 1978 a 668 en 2015, incremento que se acompañó de un proceso de feminización. Sin embargo, las carreras académicas son segregadas a nivel de género, con 35.8% de profesoras. Una investigación exploratoria conteniendo una muestra representativa sobre las representaciones en este ámbito, sobre las actividades de investigación y de enseñanza, así que sobre las relaciones que éstas universitarias mantienen frente a las transformaciones del trabajo y del mundo universitario pone en evidencia unas lógicas sexuadas marcadas.

#### **Palabras claves:**

Ciencias de la educación – enseñantes investigadore-a-s –trabajo universitario – carreras - género.



## Introduction

Si des travaux (majoritairement sociologiques) sont disponibles sur les universitaires de manière générale, ou ciblant plus spécifiquement certaines disciplines (telles que la biologie, la physique, l'histoire, la gestion, la psychologie, la sociologie...), cela semble constituer un double point aveugle pour la discipline « sciences de l'éducation ». De manière globale, les travaux sur ce groupe sont rares, et encore plus rares ceux qui l'approchent au prisme du genre. Patricia Remoussenard (2008), dans un numéro spécial de la revue *Recherches & éducatives* consacrée aux sciences de l'éducation, appelait au développement de tels travaux : « Pour aller plus loin dans l'analyse de l'évolution des caractéristiques des enseignants-chercheurs, il faudrait conduire des recherches sur l'évolution de la population des enseignants-chercheurs en Sciences de l'Éducation et sur ce que chacune de ces générations a construit en termes de recherche et d'enseignement ». La recherche de Jean-Luc Rinaudo et Georges-Louis Baron (2012) sur le suivi professionnel des personnes qualifiées en sciences de l'éducation pendant une décennie répond en partie à cet appel. Le travail proposé ici se situe au croisement de la sociologie des professions (académiques) et de la sociologie du genre, et vise à éclairer les évolutions de ce groupe professionnel et de son rapport au métier et au travail universitaire. La méthodologie s'appuie sur deux échelles d'analyse emboîtées. En premier lieu, une perspective macro-sociologique de l'évolution démographique est opérée en s'appuyant sur des données quantitatives institutionnelles, puis cette dernière est précisée par une approche plus micro-sociologique, à partir d'une enquête par questionnaires auprès d'un échantillon représentatif d'universitaires en sciences de l'éducation. Il s'agit de dégager les éléments saillants de l'évolution de la population des enseignant-e-s-chercheur-e-s de cette discipline ces dernières décennies, puis de la mettre en perspective avec les résultats de l'enquête par questionnaire.

## 1. Une approche par la sociologie des professions et du genre

### 1.1. Profession, carrière et genre

Cette recherche s'inscrit au croisement de la sociologie des professions (notamment (académiques), de leurs transformations et du genre. Dans la tradition anglo-saxonne à l'origine du développement de ce champ, l'exercice du travail académique constitue un type particulier de profession (Freidson, 1988). Par ailleurs, en référence à l'approche interactionniste des professions, nous mobilisons également la notion centrale de carrière, qui renvoie à une double dimension. Pour E. Hughes (1937, p.409), « dans sa *dimension objective* une carrière se compose d'une série de statuts et d'emplois clairement définis, de suites typiques de positions, de réalisations, de responsabilités et même d'aventures. Dans sa *dimension subjective*, une carrière est faite de changements dans la perspective selon laquelle la personne perçoit son existence comme une totalité et interprète la signification de ses diverses caractéristiques et actions, ainsi que tout ce qui lui arrive » (in Becker, 1985, p.126). Cette approche par les carrières, entendues dans ce double sens, permet de comprendre « comment le travail universitaire est divisé, mais aussi distribué, segmenté, symboliquement hiérarchisé » (Paye, 2013, p.38).

Au départ, dans les travaux sur les professions, les dimensions de genre sont absentes en France comme dans les pays anglo-saxons. En fait, la problématique du genre émerge aux USA dans les années 1970, à la faveur des travaux de l'école de Chicago. C'est ainsi que la sociologie du genre a pu se constituer, mettant au jour les biais androcentriques des recherches en sciences sociales. Si les femmes apparaissent dans les travaux, c'est au mieux

comme une variable d'analyse. La conception du travailleur dans la sociologie du travail est celle d'un homme travaillant à temps complet, tout au long de sa vie, assumant les rôles de chefs de famille, pendant que les femmes œuvrent dans l'espace domestique. Les premiers travaux de recherche sur les travailleuses portent sur les ouvrières (Kergoat, 1982) : ils permirent de faire ressortir l'analogie de l'analyse de la situation des femmes avec les schémas marxistes (rapports sociaux, exploitation...), ce qui a donné lieu à une théorisation en termes de rapports sociaux de sexe. Mais, les « oubliées » de cette tradition de recherches seront les femmes diplômées (certes plus minoritaires), membres de professions, qui comme la médecine et le droit, avaient déjà connu un processus de féminisation depuis les années 1970. Le fait que les travaux portaient essentiellement sur les femmes situées au bas de l'échelle ne va pas aider à la prise en compte du genre dans les travaux de sociologie des professions. Ces dernières années, ce nouveau champ, très heuristique, s'est peu à peu développé et structuré (Lapeyre, 2006, Malochet, 2007, Buscatto & Marry, 2009). Sont ainsi explorés tant les mondes du travail traditionnellement masculins (comme certains sports professionnels) que les mondes traditionnellement féminins (comme celui de l'enseignement). Ces travaux montrent comment chaque groupe professionnel a son propre mouvement historique de féminisation (ou re-/dé-). Notre recherche s'inscrit dans ce champ, il vise à comprendre l'évolution des universitaires en sciences de l'éducation, sous ce double angle.

## **1.2. Travaux socio-historiques sur le métier d'enseignant-chercheur**

Les premiers travaux français sur l'enseignement supérieur relèvent d'approches sociologiques (Pierre Bourdieu, 1984) et historiques (Christophe Charle, 1994). Bien plus, comme le souligne Marie-Laure Viaud (2015) dans son parcours de la littérature de recherche portant sur l'université, « Concernant les enseignants, peu de travaux ont été publiés avant les années 1990, si l'on excepte *Homo academicus*, le travail pionnier de Pierre Bourdieu (1984) » (p.10). Les années 1990 voient le développement de travaux sur les enseignant-e-s du supérieur. Nous disposons d'une enquête par questionnaires réalisée par Marie-Françoise Fave-Bonnet (1993). Sa recherche explorait le rapport à leur métier des enseignant-e-s-chercheur-e-s. En sociologie, Christine Musselin (2005) développe des travaux qui investissent le groupe des universitaires, notamment d'un point de vue comparatif (France, Allemagne, USA). Elle a conduit avec Valérie Becquet (2004) une enquête qualitative à partir d'une centaine d'entretiens menés auprès d'enseignants-chercheurs, de quatre disciplines (biologie, physique, histoire et gestion) visant à « comprendre les conditions du travail des universitaires dans un contexte de transformation des universités » (p.76) à partir des items suivants : environnement institutionnel et économique, division du travail, activités d'enseignement, de recherche et d'administration, déroulement de la carrière. Des lignes de différenciation se dégagent entre ces disciplines, mais aussi à l'intérieur des disciplines, selon des arrangements collectifs et des stratégies individuelles et selon l'environnement institutionnel (petits départements, grosses structures par exemple).

La plupart des travaux sur les universitaires pointent la difficulté d'exercice du métier. C'est ce qu'a mis au jour la thèse de Laurence Viry (2006) s'agissant d'un certain nombre d'enseignants-chercheurs en sociologie : une situation de souffrance psychique.

A ces travaux s'ajoutent des rapports commandés par l'institution - depuis De Baecque (1974) jusqu'à Schwartz (2008) - et une enquête initiée par des universitaires (Faure et Soulié, 2005). Cette dernière fait ressortir un « malaise des universitaires » face à l'augmentation des charges administratives et pédagogiques, et même « un sentiment de « secondarisation » de leur métier » pour « les enseignants-chercheurs les plus directement engagés dans des dispositifs de professionnalisation » (Louvel, 2010, p.206).

L'approche socio-historique permet de comprendre comment le métier d'enseignant-chercheur a pu évoluer au gré des politiques éducatives. Comme le souligne Favre-Bonnet (2003), ce métier, depuis la loi Edgar Faure du 12 novembre 1968 d'orientation de l'enseignement supérieur, présente une double identité, qui peut s'avérer problématique entre l'activité d'enseignement et celle de recherche. Avec la massification des effectifs étudiants à partir des années 1960, les recrutements ont considérablement augmenté. Pour y faire face, il a fallu créer le statut de maître de conférences à côté de celui de Professeur d'université avec chaire et d'assistants qui existait jusque-là. A cela, il faut ajouter les différences entre les disciplines, histoire et culture propre, dans la mesure où « L'accès à la profession est donc soumis, en France, à la position et aux critères de la discipline » (*ibid.*, p.197). Le changement qui s'observe depuis les années 1970 est la place prépondérante accordée à la recherche par rapport à l'enseignement puisque c'est la recherche qui « détermine le recrutement et les promotions » (*ibid.*, p.197).

### **1.3. Les carrières universitaires au prisme du genre**

Les travaux sociologiques dont nous disposons aujourd'hui sur le groupe des universitaires, soulignent qu'historiquement, ce métier est masculin. En effet, comme le rappellent Edmée Ollagnier et Claudie Solar (2006), « Durant des siècles les femmes ont été exclues des universités et par le fait même n'ont pas eu accès aux savoirs qui y étaient diffusés et aux professions auxquelles les études universitaires conduisaient » (p.13). Si, aujourd'hui, à la faveur des progrès sur le plan de l'éducation des filles, il est question d'une présence importante des femmes dans les universités, ceci masque encore des inégalités importantes. Comme le souligne la sociologue Farinaz Fassa (2010), « les femmes, aujourd'hui la majorité des étudiant·e·s des universités, ne parviennent pas à faire reconnaître leurs compétences dès lors qu'il s'agit d'accéder aux postes les plus prestigieux des universités (...) » (p.12). Au cours de la carrière, quels que soient les organismes ou les disciplines, on constate une déperdition, ou évaporation (pour reprendre le terme de la sociologue Emmanuelle Latour, 2008) des talents : la part des hommes ne cesse d'augmenter alors que celle des femmes diminue, phénomène traduit par l'expression « effet de ciseau ». Ainsi, en 2015, à l'université, 44% des maîtres de conférences étaient des femmes tandis qu'elles représentaient seulement 23% des professeurs (ESR, 2016). Comme cela avait été mis au jour dans le monde de l'entreprise, les femmes dans le monde académique se heurtent aussi à des freins dans leur carrière. Plusieurs métaphores ont été utilisées : plafond de verre, ciel de plomb, « tuyau percé ». F. Fassa lui préfère la métaphore de plafond de fer, car la première donne à penser qu'il suffirait de colmater les brèches, alors que les femmes tout au long de leur trajectoire professionnelle font face à des micro-difficultés qui contribuent à leur disparition (p.14). Le fer rend mieux compte de la dureté du monde académique, de « la brutalité du jeu qui se mène dans ce milieu pour accéder aux places de prestige » (p.15).

En regard des premiers travaux, de nature plutôt quantitative (notamment Boukhobza et *al.*, 2000), qui ont pu mettre en lumière les différences femmes-hommes et les difficultés pour les femmes d'accéder à un poste de professeur, des recherches sur des disciplines (biologie, histoire, gestion, physique...) ou des institutions particulières (CNRS, EHESS, université de Lausanne...) ont permis de proposer des analyses plus fines, articulant différents niveaux (macro, meso, micro), pour comprendre la fabrication de ces carrières inégales (Rogers & Molinier, 2016).

Pour expliquer la sous-représentation des femmes dans les échelons supérieurs de la hiérarchie académique, un premier ensemble de travaux sociologiques se centre sur les individus, et met en avant l'autoexclusion, l'autosélection, l'autocensure. Cette approche

s'appuie sur les travaux portant sur les socialisations familiales et scolaires différenciées (notamment la notion de « choix raisonnés et raisonnables », développée par M. Duru-Bellat, 1990). Un deuxième ensemble a pour cadre la sociologie des organisations (par exemple Pigeyre & Valette, 2004), et s'intéresse à l'histoire, au fonctionnement, aux luttes internes et externes, aux interactions quotidiennes dans le travail de ces institutions et professions académiques.

Notre étude vise à la fois à saisir ce qu'il en est de la morphologie de ce groupe professionnel et du rapport au travail universitaire et aux transformations qui ont affecté la profession académique et les carrières des enseignant-e-s-chercheur-e-s dans la discipline des sciences de l'éducation.

## **2. Les enseignant-e-s-chercheur-e-s en sciences de l'éducation**

Il s'agit dans un premier temps de procéder à un état de l'art des rares travaux sur le groupe professionnel des enseignant-e-s-chercheur-e-s en sciences de l'éducation avant de procéder à une analyse macrosociologique des évolutions de la discipline, sur le plan de la démographie, de la composition sexuée et des carrières.

### **2.1. Revue des travaux sur les universitaires en sciences de l'éducation**

Louis Marmoz dans le cadre de sa thèse (1978) avait réalisé des entretiens auprès d'enseignants en sciences de l'éducation. En 1991, il a publié dans une brochure de 200 pages de larges extraits des entretiens menés, les personnes étaient invitées à parler de leur métier. S'il est intéressant de se pencher sur le contenu, notons toutefois que ce matériau est difficilement exploitable car la population enquêtée n'est que peu caractérisée (âge, sexe, statut, ancienneté, institution de rattachement...). Nous ne savons pas non plus précisément combien d'entretiens ont été réalisés – d'après les extraits, environ 44.

Serge Hermine, auteur également d'une thèse sur les sciences de l'éducation (1978), s'est plus particulièrement intéressé à l'histoire de la discipline, et au département de Paris 5 où il était en poste. C'est une sorte de monographie sur cet espace institutionnel, à un moment donné qu'il a effectué. Là encore, nous pouvons difficilement exploiter cette ressource.

Le travail initié par Roger Gal à l'Institut Pédagogique National dans le cadre du *Courrier de la recherche pédagogique* (lancé en avril 1954), qui répertoriait les recherches en éducation menées chaque année, permet d'identifier les personnes, leurs institutions, lieux de rattachement et leur thématique de recherche. Ce travail sera poursuivi au sein de l'Association des Enseignants et Chercheurs en Sciences de l'Éducation (AECSE) avec les enquêtes menées auprès des lieux d'enseignement des sciences de l'éducation (les premières sont conduites par Antoine Léon dans le cadre du Laboratoire de pédagogie dirigé par Maurice Debesse à la Sorbonne), puis avec la publication de l'annuaire (papier, puis en ligne) (Hedjerassi, 2015).

Dans le cadre de l'AECSE, Jacky Beillerot (1988) a produit une synthèse sur 16 ans d'existence de l'association, qui livre des éléments sur les membres, donc sur les Enseignant-e-s-chercheur-e-s en sciences de l'éducation. Il produira également un travail précieux sur les thèses (1993, 1997).

Une commission de réflexion sur les sciences de l'éducation réalise une recherche financée par le Ministère, sous la direction de Bernard Charlot qui donnera lieu à une publication de référence pour la discipline (1995).

Et enfin, deux enquêtes sont menées dans le cadre du Comité National de coordination de la Recherche en Education (CNRE), créé en 1995 : l'une sur les centres de recherche (Duru-Bellat, 1999), l'autre sur les revues (Beillerot, 1999).

Depuis lors, le travail se poursuit au sein de la commission « Cursus, Publics, Laboratoires » de l'AECSE, mais de manière insuffisamment systématisée pour qu'on puisse disposer de données fiables.

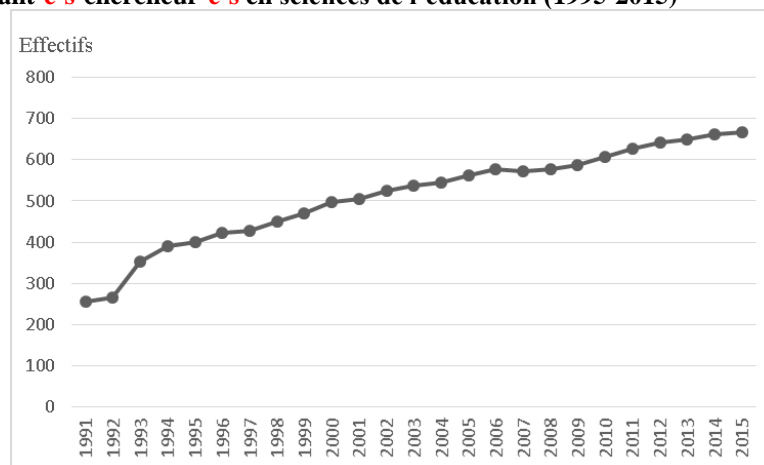
Dans le cadre de l'AECSE encore, relevons l'enquête réalisée auprès des doctorant-e-s par Véronique Leclercq (2008), qui sera poursuivie par une tentative de cartographie des thèses soutenues en sciences de l'éducation en France entre 2003-2008 par la commission « Doctorant-e-s, jeunes docteur-e-s » (Macarie Florea, Rodriguez & Serbanescu-Lestrade, 2010).

Enfin, signalons le développement, ces dernières années, de travaux accomplis par des chercheurs en sciences de l'éducation sur les pratiques pédagogiques, mais qui ne portent toutefois pas nécessairement (ou uniquement) sur les universitaires de cette discipline (tutorat à l'université, pédagogies innovantes, accompagnement de mémoires ou de thèses...). La thèse de Daniel Bard (2008) sur les évolutions du métier ciblait plus particulièrement les enseignant-e-s-chercheur-e-s en sciences de l'éducation. Enfin, la recherche la plus récente est celle réalisée par Rinaudo et Baron (2012), qui investiguent ce que sont devenues professionnellement les personnes qualifiées en sciences de l'éducation sur la décennie 2000. La construction d'une base de données complète sur l'ensemble des enseignants-chercheurs de la discipline vient d'être finalisée en 2015.

## 2.2. Evolution des effectifs de la discipline

La fiche démographique de la discipline Sciences de l'éducation du département des études d'effectifs et d'analyse des ressources humaines du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, montre une évolution plus marquée que celle des autres de son groupe, puisqu'il était dénombré 114 enseignants-chercheurs en 1978 contre 668 en 2015.

Figure 1 : Enseignant-e-s-chercheur-e-s en sciences de l'éducation (1995-2015)



Source : AECSE et fiches démographiques des sections CNU 2014-2015

Sur le plan de l'âge, comparativement aux autres disciplines, la population est un peu plus âgée. Cela s'explique par le fait que l'engagement dans une thèse est généralement plus tardif, après une première expérience professionnelle (Leclercq, 2008). Ajoutons également les recrutements massifs dans une classe d'âge suite à la création des IUFM dans les années 1990. Si on peut aisément comprendre que les effectifs dans les disciplines universitaires plus

anciennes soient sans commune mesure – la psychologie (création universitaire en 1947) d’où sont issues les sciences de l’éducation compte 1336 enseignants-chercheurs, la sociologie (création universitaire en 1958) 899 enseignants-chercheurs, l’écart avec des disciplines créées dans les mêmes années 1970 est surprenant : les Sciences de l’Information et de la Communication (SIC, institutionnalisées à l’université en 1974) comptent 803 enseignants-chercheurs, les Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (le DEUG de STAPS est créé en 1974) 809. L’absence de premier cycle, les menaces répétées dans l’histoire de cette discipline de mettre un terme à son offre dans les universités peuvent en partie expliquer cette progression moindre par rapport aux autres disciplines.

### 2.3. Féminisation du groupe

Concernant les données sexuées, les éléments peuvent être retrouvés à partir des livres de l’AECSE et des synthèses démographiques par section de CNU publiées chaque année sur Galaxie.

**Tableau 1 : Part des femmes en sciences de l’éducation**

Année	1992	1993	1994	1999	2006	2007	2008	2009	2010	2013	2014	2015
Part de femmes (%)	35	37	36	36	43	44,2	44,4	45,3	47,6	47,3	49,4	50,3

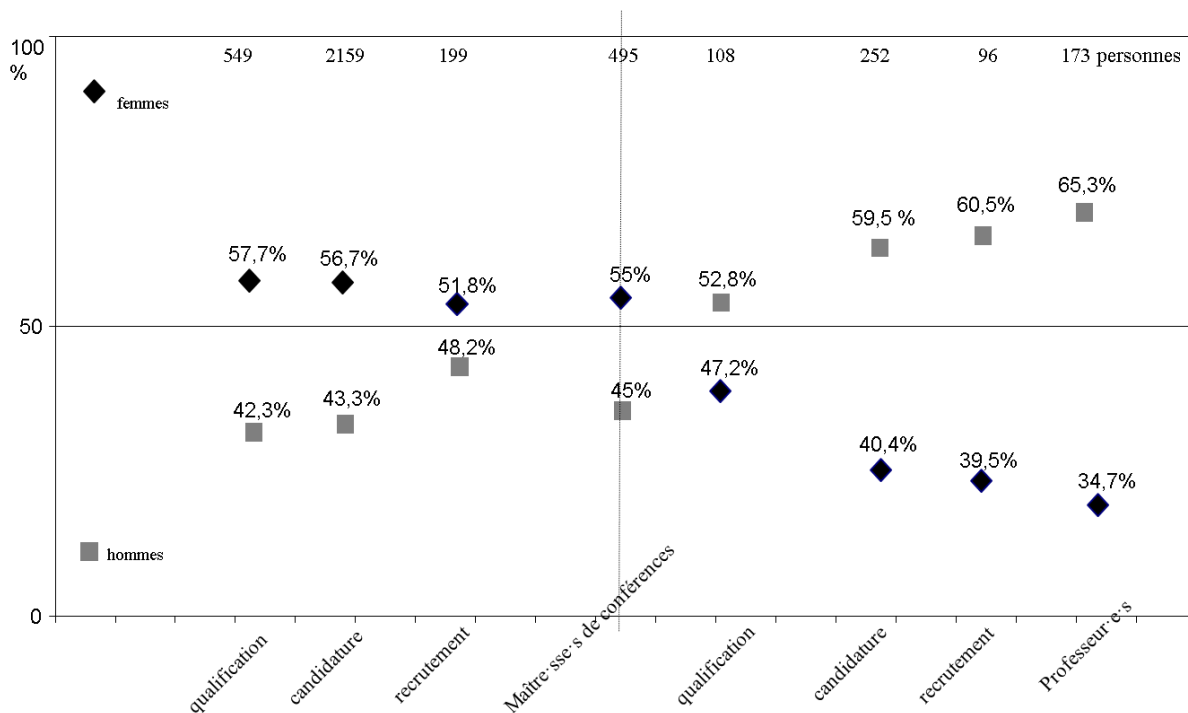
Source : AECSE (1993, 1999, 2001) et MESR

Ce tableau donne à voir la lente progression de la part des femmes : la parité est réalisée pour l’ensemble en 2014-2015. Si elle est atteinte, c’est à la faveur de la féminisation du corps des maîtres de conférences : la parité avait été accomplie dès l’année universitaire 2006-2007, alors que le taux moyen pour toutes les disciplines est de 44% en 2013-2014 (ESR, 2016).

Quant aux professeur-e-s, les sciences de l’éducation se distinguent peu des autres avec un taux de féminisation de 33,7% (année 2014-2015), contre 23 % toutes disciplines confondues.

Pour apprécier l’évolution sur le plan sexué, reprenons les différentes étapes d’une carrière universitaire : la qualification, le recrutement, les promotions. Selon la synthèse du Ministère pour les années 2011-2015, sur le plan du processus de qualification, elles sont plus nombreuses à candidater aux fonctions de maître de conférences, mais leur taux de qualification est inférieur à celui de leurs homologues masculins : pour la période, un taux moyen de 37,8%. Il en va de même pour le recrutement, il est légèrement plus favorable pour les candidats. Pour la fonction de professeur, elles sont plus nombreuses à candidater à partir de 2014 et leur taux de qualification est assez stable (taux moyen de 47,22%), ce qui leur donne un net avantage (6 points d’écart). Or, cet avantage ne se traduit pas au niveau du recrutement ; on note une déperdition dans les candidatures et dans le recrutement, comme le montre le graphique suivant :

**Figure 2 : Des carrières universitaires sexuées (2011-2015)**



Source : fiches démographiques des sections CNU 2011-2015

Quant aux promotions, le bilan produit par le Ministère pour la période 1993-2007, et les bilans annuels publiés sur Galaxie, nous permettent d'apprécier l'évolution (tableau 9 en annexe). Il ressort que l'accès à la Hors-Classe pour les maîtresses de conférences n'a cessé d'augmenter dans le temps. Pour l'accès à la première classe, le taux, après avoir diminué entre la première décennie et la seconde, a nettement progressé ces dernières années. Quant à l'accès à la classe exceptionnelle pour les professeur-e-s, comme pour toutes les disciplines, il concerne des effectifs réduits. Pour autant par rapport au bilan toutes disciplines confondues, il est particulièrement défavorable aux candidates, et en très nette diminution pour la dernière période. Enfin, pour mieux comprendre cette déperdition pour un groupe qui s'est féminisé ces dernières décennies, il faudrait disposer des éléments concernant l'engagement dans une Habilitation à Diriger des Recherches, puisque là se trouve le frein essentiel à l'accès au poste de professeur selon la littérature de recherche.

A défaut, il nous paraît éclairant d'examiner d'un point de vue sexué la structuration académique des sciences de l'éducation. L'instance de régulation des carrières (le Comité consultatif des universités, devenu Conseil supérieur des universités, puis Conseil National des Universités) a été présidée par des hommes jusqu'aux deux mandats d'Elisabeth Bautier (2000-2007), qui avait pour Vice-Présidente Nicole Mosconi. Le mandat suivant voit un Président et une Vice-Présidente, le suivant un binôme masculin. Depuis novembre 2015, la présidence est assurée par Brigitte Albéro. La nouvelle instance de régulation du monde de l'enseignement et de la recherche, l'AERES, créée en 2006 (devenue en 2010 le HCERES) compte des délégué-e-s scientifiques. Joël Lebeaume est le premier délégué spécifique aux sciences de l'éducation. Depuis 2015, cette fonction est assurée par Chantal Amade-Escot.

Regardons ce qu'il en est au sein des sociétés savantes. La seule association nationale professionnelle, l'AECSE n'a compté depuis sa création officielle début 1970 que des présidents, et une seule vice-présidente (en 1996). A partir de 1999, le mandat de Marguerite Altet et Nicole Mosconi a introduit le principe de co-présidence. Depuis lors, l'association est toujours dirigée par un binôme mixte. Quant à l'Association Francophone Internationale de

Recherche en Sciences de l'Éducation (AFIRSE, issue de l'AIP ELF créée par Gaston Mialaret), elle n'a compté depuis sa création que des présidents (4) et deux vice-présidentes. L'association européenne (European Educational Research Association, EERA) depuis sa fondation au milieu des années 1990, a connu une seule présidente sur les 6 mandats qui ont jalonné son histoire. L'Association Mondiale des Sciences de l'Éducation (institutionnalisée en 1961) compte une présidente pour 4 présidents. En revanche, l'association mondiale de recherche en éducation (World Education Research Association, WERA, créée en 2009) a connu dans son histoire un président sur les 4 présidences. A l'exception notable de l'AECSE - mais ce qui s'explique par l'apport majeur sur ce plan de N. Mosconi et de M. Altet - la présidence des associations ou sociétés savantes demeure l'apanage masculin. Or ce type de responsabilité figure parmi les critères valorisés dans les carrières. Pour expliquer cette différence sexuée, on peut faire l'hypothèse que la « flexibilité spatiale et temporelle » (Vincent, Viry & Kaufmann, 2010) joue, car ces responsabilités mobilisent sur ce double plan.

### 3. Des logiques sexuées dans le rapport subjectif au métier et à l'exercice du travail universitaire

L'approche macrosociologique a donné à voir à la fois le processus de féminisation et des inégalités sexuées sur le plan des carrières. Pour comprendre ces inégalités, nous allons plus finement examiner ce qu'il en est du rapport au métier et à l'exercice du travail universitaire.

#### 3.1. Enquête exploratoire et échantillonnage

Afin de saisir le rapport actuel au métier, l'appréciation du travail d'enseignant-e-chercheur-e en sciences de l'éducation, nous avons procédé à une enquête de nature exploratoire auprès de la communauté concernée. Dans un premier temps, l'échantillonnage a été validé par la méthode des quotas, par référence à la fiche démographique de la section des sciences de l'éducation de 2014.

Le tableau 2 détaille comment se répartit la population des enseignants-chercheurs. L'enquête effectuée en 2015 concerne 10% des individus soit 66 enquêté-e-s. Un redressement a été effectué pour respecter les quotas de la communauté nationale.

**Tableau 2 : population des enseignants-chercheurs (2014) et échantillonnage (2015)**

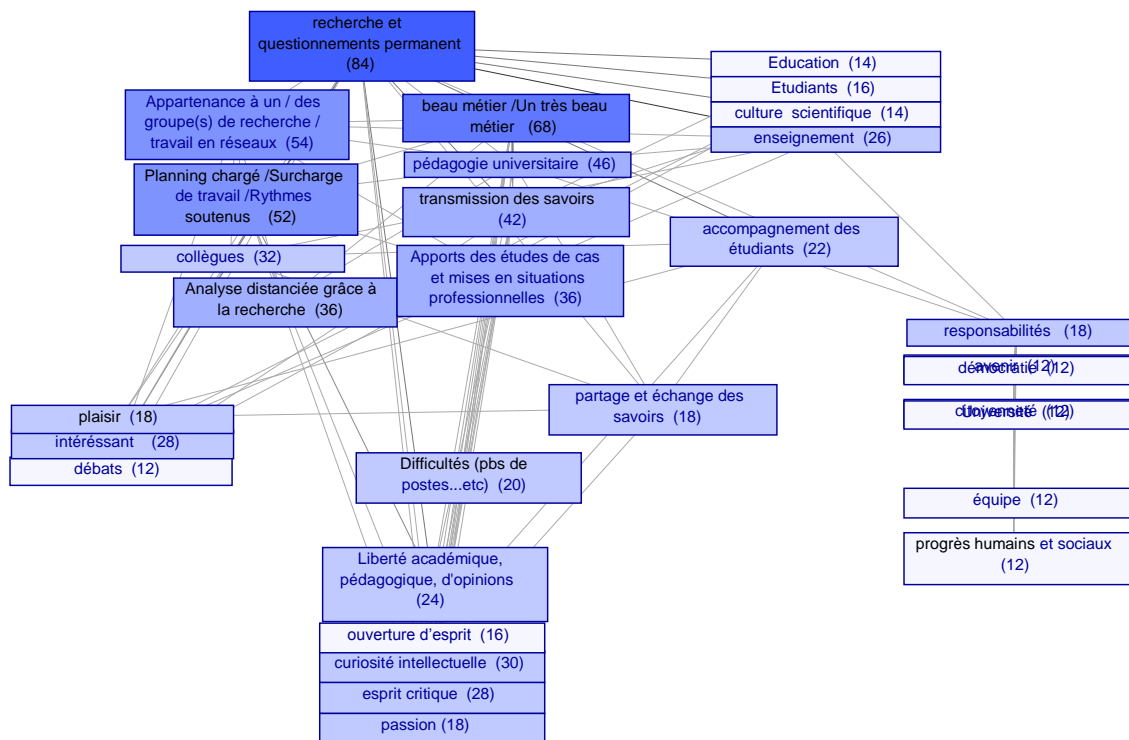
Tranches d'âges	Répartition démographique nationale 2014 (661)		Echantillon enquête 2015 (66 : 38 femmes, 26 hommes)	
	Maître-sse-s de conférences (489 : 269 femmes & 220 hommes)	Professeur-e-s (172 : 58 femmes & 114 hommes)	Maître-sse-s de conférences (49)	Professeur-e-s (17)
25-30	0%	0%	0%	0%
30-34	6 %	0%	6%	0%
35-40	12 %	0%	10%	0%
40-44	14 %	5%	18%	2%
45-50	14 %	4%	12%	6%
50-54	20%	19%	10%	18%
55-60	18%	28%	14%	30%
60-64	11 %	24%	18%	24%
65-70	4%	20%	12%	20%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Notre enquête comprend plusieurs étapes : une approche par les représentations sociales et les appréciations du métier, en vue de saisir les différences femmes/hommes susceptibles de jouer dans les évolutions de carrières, puis un questionnaire classique concernant les activités de recherche, d'enseignement, d'administration et les rapports à l'évolution du métier.

### 3.2. Représentations sociales et appréciations du métier

Conformément à la théorie structurale (Abric, 1994), les représentations sociales se construisent à l'aide d'une question d'évocation spontanée, ici : « Quels mots ou quelles phrases vous viennent à l'esprit quand vous pensez au métier d'enseignant-chercheur en sciences de l'éducation ? ». Des graphes montrant la fréquence des mots répondus (les occurrences fréquentes sont foncées sur le graphe) et le nombre de liens entre les mots (les cooccurrences sont nombreuses lorsque les traits entre deux cases sont épais) sont alors construits, représentant une image de la façon dont le métier est représenté - pour plus de précisions méthodologiques sur l'utilisation des représentations sociales dans le champ de l'éducation, nous renvoyons à Barthes et Alpe (2016). Ce travail a été effectué de manière séparée pour les femmes et pour les hommes et les deux graphes obtenus ont été comparés afin d'en dégager les éventuelles similitudes et/ou différences. On note que la représentation sociale du métier est relativement partagée entre les femmes et les hommes. De manière notable, pour les unes comme pour les autres, il s'agit d'un beau métier qui nécessite des questionnements permanents. Le point saillant est que nous relevons peu de différences femmes-hommes. C'est pourquoi, il n'est représenté ici que le graphe moyen des deux populations.

Figure 3 : représentations sociales des enseignant-e-s-chercheur-e-s sur leur métier



Les quelques différences relevées sont les suivantes. Les enseignantes-chercheuses se distinguent de leurs homologues par une attention plus importante portée à l'accompagnement des étudiant-e-s (16 réponses contre 6), et par la fréquente plus grande de référence aux

plannings chargés et aux rythmes de travail soutenus (40 réponses contre 12). Quant aux hommes, ils mentionnent plus souvent l'appartenance à des groupes de recherche comme un élément important (39 réponses contre 15).

Si les représentations et appréciations du métier ne laissent pas ressortir des différences significatives sur le plan sexué, sinon sur le plan des priorités affichées, nous faisons l'hypothèse que la différenciation se jouerait plutôt au niveau du rapport au travail universitaire et aux transformations du métier. C'est pourquoi, la question de l'appréciation subjective du métier a été explorée. Il s'est agi de faire positionner sur une échelle l'appréciation du métier avec une note subjective de 0 à 10. Il en ressort une satisfaction globale positive, avec une note supérieure d'un peu moins de 1 point pour les hommes (moyenne : 8,8) que pour les femmes (moyenne : 7,9). Cette différence est liée essentiellement au fait que les résultats sont supérieurs pour les professeurs par rapport aux maîtres de conférences, avec une très légère appréciation supérieure pour la tranche d'âge 50-60 ans, ce qui peut expliquer cette différence sexuée.

### 3.3. Rapport aux activités de recherche, d'enseignement, d'administration et à l'évolution du métier

#### *L'investissement général dans les activités*

On relève une ligne de différenciation sur le plan sexué s'agissant des activités de l'enseignant-chercheur. En effet, les femmes semblent plutôt s'investir au niveau pédagogique dans les directions de diplômes, alors que les hommes sont davantage à la tête d'unités de recherche, « champ du pouvoir universitaire » (Azizi, 2014, p.65) – ce qui converge avec les résultats d'autres recherches. On note une relative parité au niveau des conseils de la gouvernance centrale des universités. Il faudrait toutefois savoir de quelles instances il s'agit : la commission de la formation et de la vie universitaire ? la commission de la recherche ? le conseil d'administration ?... Nous pouvons faire l'hypothèse d'une présence plus importante dans les instances qui relèvent du pédagogique. Certes, aujourd'hui, s'impose une nouvelle réglementation, qui exige la parité des listes pour les élections dans les différentes instances, mais au moment de notre enquête, certaines universités n'avaient pas encore eu à l'appliquer.

**Tableau 3 : Des investissements administratifs différenciés selon le sexe**

	Femmes (en %)	Hommes (en %)	Total (en %)
Gouvernance centrale de l'université	53,8	46,2	100,0
Direction des études d'un diplôme	61,1	38,9	100,0
Responsable d'une équipe de recherche	22,2	77,8	100,0
Autres	60,0	40,0	100,0
Total	52,0	48,0	100,0

Interrogé-e-s : 66 / Répondant-e-s : 64  
 Khi2=8,15 ddl=3 p=0,042

#### *Les activités de recherche*

Il ressort une ligne de différenciation très sexuée : les enseignants-chercheurs sont plus porteurs de projets de recherche que leurs homologues féminines, *a fortiori* au niveau national et international. Cela s'estompe un peu au niveau régional. Si on fait l'hypothèse que les projets de recherche sont plus souvent portés par des professeurs, on peut comprendre cette différence en regard de l'écart persistant sur le plan sexué entre femmes et hommes (comme nous l'avons vu précédemment).

Cette différenciation est centrale car les normes d'excellence selon lesquelles sont évaluées les carrières universitaires valorisent la recherche. Elle l'est d'autant plus que l'un des critères pour la promotion à la fonction de professeur est la capacité à porter des programmes de

recherche. On comprend dès lors mieux la persistance d'un écart sexué dans l'accès à cette position.

Notons également la différence entre international/national et régional. Elle peut s'expliquer par des freins sur le plan de la mobilité et de la temporalité que requiert le portage d'un projet national ou international. On peut faire l'hypothèse que les enseignantes-chercheuses arbitrent leur choix en fonction de l'articulation possible avec les contraintes liées à leur vie personnelle.

**Tableau 4 : Activités liées à des programmes de recherche**

Avez-vous...	Femmes (en %)	Hommes (en %)	Total (en %)
Déposé un programme européen	28,6	71,4	100,0
Obtenu un programme européen	5,00	95,0	100,0
Participé à un programme européen	43,8	56,3	100,0
Déposé une ANR	23,1	76,9	100,0
Obtenu une ANR	5,00	95,0	100,0
Participé à une ANR	45,0	55,0	100,0
Déposé un programme national	36,4	63,6	100,0
Obtenu un programme national	33,3	66,7	100,0
Participé à un programme national	41,7	58,3	100,0
Déposé un programme régional	38,5	61,5	100,0
Obtenu un programme régional	42,9	57,1	100,0
Participé à un programme régional	46,7	53,3	100,0
Total	36,6	63,4	100,0

Interrogé-e-s : 66 / Répondant-e-s : 61

Tableau : % Lignes. Khi2=19,8 ddl=11 p=0,048

### *L'activité de publication*

Il semble que l'activité de publication semble être plus soutenue du côté des enseignants-chercheurs, et cela ressort dans l'auto-appréciation de cette activité : les femmes manifestent plus d'insatisfaction que leurs homologues masculins, comme cela a déjà été constaté par Stephan (1998) . Cet aspect est le plus discriminant puisque l'activité de publication est l'un des critères premiers d'appréciation dans la carrière universitaire française, mais plus largement au niveau international (Aiston & Jung, 2015).

**Tableau 5 : auto-appréciation de l'activité de publication**

Êtes-vous publiant ?	Femmes (en %)	Hommes (en %)	Total (en %)
Oui, normalement	52,6	84,6	65,6
Oui, mais pas assez à mon goût	31,6	15,4	25,0
Oui, mais dans mon réseau essentiellement	5,3		3,1
Assez peu aujourd'hui	5,3		3,1
Assez peu, je rencontre des difficultés	5,3		3,1
Non			
Total	100,0	100,0	100,0

Interrogé-e-s : 66 / Répondant-e-s : 63

Tableau : % Colonnes. Khi2=5,14 ddl=5 p=0,4

Il est intéressant de relever que les enseignantes-chercheuses déclarent plus être en difficultés à maintenir une activité de recherche que leurs homologues masculins. Là encore, en regard des critères genrés qui privilégient les seules dimensions de la recherche, on peut comprendre les difficultés d'accès au professorat. En creux se pose la question de l'articulation de cette activité avec d'autres, notamment la part qui revient toujours majoritairement aux femmes de la gestion du domestique, de l'éducatif, ce que Stéphanie Vincent, Gil Viry, Vincent Kaufmann (2010) mettent remarquablement en exergue.

**Tableau 6 : appréciation de la dégradation des conditions de recherche**

...ces 5 dernières années ?	Femmes (en %)	Hommes (en %)
-----------------------------	---------------	---------------

Non, pas de dégradation	20,0%	38,5%
Non, grâce aux conditions politiques	6,7%	
Oui, à cause de l'ambiance	20,0%	7,7%
Oui, à cause des conditions politiques	40,0%	23,1%
Oui, à cause du financement	53,3%	61,5%
Oui, à cause des qualités du réseau	13,3%	

Interrogé-e-s : 64 / Répondant-e-s : 56 / Réponses : 89  
 Pourcentages calculés sur la base des répondant.e.s

Pour éclairer ces réponses, il nous paraît intéressant d'apprécier la place des femmes dans les « responsabilités d'unités de recherche, de départements ou d'UFR, les activités d'édition scientifique et la direction de collection », comme l'ont fait A. Chenu et O. Martin (2016, p.150) dans leur recherche pour comprendre le plafond de verre frappant les enseignantes-chercheuses en sociologie. Sur les 29 unités de recherche en sciences de l'éducation (2015-2016), on compte 7 directrices, 2 binômes de direction (co-direction) mixtes, 1 binôme de direction masculin ; 5 directrices pour 27 départements de sciences de l'éducation. Pour la discipline féminisée que sont les sciences de l'éducation, cette distribution marque bien la division du travail académique : les hommes à la tête des laboratoires et des composantes.

Concernant l'activité d'édition scientifique, comme pour la sociologie, cette activité semble assez masculine : on l'observe à la fois pour l'édition d'ouvrages (tableau 11 en annexes) et l'animation de revues (tableau 12 en annexes). Même si la différenciation n'apparaît pas aussi criante qu'en sociologie, on voit tout de même que ces positions de pouvoir demeurent occupées majoritairement par des hommes.

#### *Les activités d'enseignement*

Nous notons peu de différences dans les activités d'enseignement proprement dites (niveaux, modalités telles que distantielle ou non, préférences etc.) mais l'investissement des femmes semble supérieur à celui des hommes dans le suivi des diplômés d'une part mais également dans le suivi individuel des étudiant-e-s. Par exemple, 73 % des femmes contre 25 % des hommes déclarent porter une attention particulière à l'orientation des étudiant-e-s. On peut faire l'hypothèse que par stratégie, en regard des perspectives de carrières, les enseignants-chercheurs ne vont pas investir (au sens littéral du terme) dans des tâches non valorisées (par des heures officiellement dédiées à ces tâches) ou valorisables (dans le cadre de la promotion). On peut y lire trace d'une forme de division du travail universitaire sur le modèle du travail domestique : le travail invisible, le « sale boulot », échoit aux femmes. La notion de « *academic housework* » exprime cette répartition sexuée des tâches professionnelles au sein de l'académie.

Concernant l'appréciation de la dégradation des conditions de l'enseignement, si l'on regroupe les réponses « non », les femmes sont 15,8% à trouver qu'il n'y a pas de dégradation des conditions d'enseignement (correspondant aux deux dernières lignes du tableau) contre 46,2% des hommes.

**Tableau 7 : appréciation de la dégradation des conditions de d'enseignement**

... ces 5 dernières années ?	Femmes (en %)	Hommes (en %)
Oui, les classes sont trop nombreuses	36,8%	
Oui, manque de professeurs pour la quantité de disciplines à enseigner	36,8%	53,8
Oui, mais autres raisons	26,3%	
Non, mais si le système ne se modernise pas, des dégradations sont à prévoir	5,3%	23,1
Non, pas de dégradation	10,5%	23,1
Total / interrogé-e-s	100%	100%

Interrogé-e-s : 66 / Répondant-e-s : 59

Par ailleurs, à un autre endroit du questionnaire, elles sont 70% à se déclarer en difficulté pour effectuer les suivis individuels nécessaires auprès des étudiant-e-s contre 20 % de leurs homologues masculins.

### 3.4. Rapport aux transformations du métier

Un des faits marquant concerne le rapport à l'intensification des tâches. Les hommes semblent (sur le plan déclaratif) plus s'adapter à la multiplication des tâches actuelles dans les universités.

**Tableau 8 : Intensification des tâches et activités de recherche**

...arrivez-vous à maintenir vos/votre activité(s) de recherche ?	Femmes (en %)	Hommes (en %)	Total (en %)
Oui, sans problème		23,1	9,4
Oui, mais c'est dur	36,8	23,1	31,3
Oui, mais pas autant que je voudrais	52,6	53,8	53,1
Non, l'absence de professeurs/maîtres de conférences dans les universités manque	5,3		3,1
Non, les tâches liées à l'administration deviennent trop importantes	5,3		3,1
Total	100,0	100,0	100,0

Interrogé-e-s : 66 / Répondant-e-s : 64

Khi2=8,14 ddl=3 p=0,042

On observe un autre trait classique de différenciation sur le plan sexué, qui renvoie à la division du travail domestique et familial : les enseignantes-chercheuses jugent problématique que leur charge de travail empiète sur leur vie privée, alors que leurs homologues masculins se déclarent plutôt satisfaits. Cela rejoint les résultats de la recherche de Vincent, Viry & Kaufmann (2010) : les hommes académiques mobiles peuvent gérer leurs carrières car ils délèguent à leurs conjointes les charges de la famille (« la réalisation d'une carrière académique masculine se construit sur la prise en charge féminine de la vie familiale, donc sur une traditionalisation des rôles conjugaux », p.89), alors que les femmes académiques mobiles doivent assumer ces charges domestiques et familiales.

**Tableau 9 : Appréciation de la charge de travail**

... votre charge de travail est...	Femmes (en %)	Hommes (en %)	Total (en %)
Trop lourde, elle empiète sur ma vie privée	57,9	30,8	46,9
Trop lourde, mais cela me convient	26,3	46,2	34,4
Convenable	15,8	7,7	12,5
Bien équilibrée		15,4	6,3
Trop légère, mais cela me convient			
Trop légère, je m'ennuie la plupart du temps			
Total	100,0	100,0	100,0

Khi2=8,03 ddl=12 p=0,784

### Conclusion

Ce travail a permis de montrer que l'augmentation des effectifs de ce corps s'est accompagnée d'un processus de féminisation, mais moindre pour le corps des professeurs. L'enquête par questionnaire, qui visait à saisir les représentations du métier, le rapport aux transformations du travail universitaire, met au jour des logiques sexuées, dont on peut faire l'hypothèse

qu'elles concourent à la différenciation en terme de carrière notamment. En effet, on voit très nettement ici qu'en dépit de la féminisation de la discipline, un des nœuds de différenciation se situe au niveau de ce qui est valorisé dans la poursuite d'une carrière, à savoir l'activité de recherche, de publication, le portage de projets. Or, les enseignantes-chercheuses enquêtées s'orientent plus vers les activités pédagogiques, notamment le suivi des étudiant-e-s, peu rentables du point de vue de la carrière. On relève une difficile articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle, mais aussi entre les différentes activités qui incombent aux enseignant-e-s-chercheur-e-s : la différenciation centrale se niche dans les choix de polarisation d'investissement dans l'une ou l'autre de ces tâches. L'intensification et la complexification du travail universitaire se présentent comme un élément ségrégatif additionnel. Elles génèrent des difficultés supplémentaires pour les femmes, notamment pour les professeures face aux déplacements. La question de la mobilité et de la temporalité est centrale : comment les un-e-s-et les autres se projettent et envisagent-elles/ils leur carrière ? Quels agencements ou arrangements sont-ils à l'œuvre dans les organisations personnelles ? mais aussi dans les collectifs de travail ?

La recherche est à poursuivre : il s'agira de consolider les données sociodémographiques, de recueillir plus de questionnaires et de compléter ce corpus par des entretiens de type biographique auprès d'enseignant-e-s-chercheur-e-s, pour retracer les carrières universitaires en sciences de l'éducation afin de mieux comprendre les rapports au travail et identifier les freins éventuels.

## **Bibliographie**

ABRIC J-C. *Pratiques sociales et représentations*. Paris: PUF, 1994.

AECSE. *Les sciences de l'éducation : enjeux, finalités et défis*. Paris : AECSE, 1985, 1993, AECSE-INRP, 2001.

AISTON S. J. & JUNG J. Women academics and research productivity: an international comparison. *Gender and Education*, vol. 27, n°3, 2015, pp.205–220.

ANNOOT E. Enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses face aux transformations du métier : vers une analyse des parcours et des activités. In : DEVINEAU S., ANNOOT E. & DEZALAY TH. (Dir.). *Formation qualification éducation emploi. La construction du genre*. Rouen : PURH, 2014, pp. 80-98.

ANNOOT E., FAVE-BONNET M.- F. *Pratiques pédagogiques dans l'enseignement supérieur : enseigner, apprendre, évaluer*. Paris : L'Harmattan, 2004.

AZIZI A. Les obstacles institutionnels à la mobilité professionnelle : la question du genre. In : DEVINEAU S., ANNOOT E. & DEZALAY TH. (Dir.). *Formation qualification éducation emploi. La construction du genre*. Rouen : PURH, 2014, pp. 57-79.

BARD D. *Les modes de valorisation de la recherche en sciences de l'éducation et le développement professionnel des enseignants-chercheurs de la discipline*. Thèse de doctorat en sciences de l'éducation. Toulouse : université de Toulouse-Le Mirail, 2008.

BARTHES A. & ALPE A. *Utiliser les représentations sociales en éducation : exemple de l'éducation au développement durable*. Paris : L'Harmattan, 2016.

BECKER H. *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*. Paris : Métailié, 1985.

BEILLEROT J. L'Association des Enseignants et Chercheurs en Sciences de l'Education (1972-1988). *Bulletin de l'AECSE*, 1988, n°3, pp.2-15.

- BEILLEROT J. *Les thèses en sciences de l'éducation. Bilan de vingt années d'une discipline, 1969-1989*. Nanterre : Université Paris X, 1993.
- BEILLEROT J., DEMORI F. *Les thèses en sciences de l'éducation de 1990 à 1994*. Nanterre : Université Paris X, 1997.
- BEILLEROT J. *Les périodiques et l'éducation. Éléments pour un état des lieux de la diffusion de la recherche*. Paris : INRP, 1999.
- BOUKHOBZA N., DELAVAUT H., HERMANN C. *Les enseignants-chercheurs à l'université : la place des femmes*. Paris : La Documentation française, coll. « Rapports officiels », 2000.
- BOURDIEU P. *Homo Academicus*. Paris : Éditions de Minuit, 1984.
- BUSCATTO M., MARRY C. Le plafond de verre dans tous ses éclats. La féminisation des professions supérieures au XX<sup>e</sup> siècle. *Sociologie du travail*, 2009, n° 51, pp.170-182.
- CHAMPY-REMOUSSENARD P. Regards croisés depuis et sur les Sciences de l'Éducation. *Recherches & éducations*, 2008, n°1, pp.9-26.
- CHARLE C. *La République des universitaires (1870-1940)*. Paris : Seuil, 1994.
- CHARLOT B. *Les sciences de l'éducation, un enjeu, un défi*. Paris : ESF, 1995.
- CHENU A., MARTIN O. Le plafond de verre chez les enseignants-chercheurs en sociologie et démographie. *Travail, genre et sociétés*, 2016, n°36, pp. 135 – 156.
- CUISINIER F., GAY M.-C., JEOFFRION C. & SCHNEIDER B. Regards actuels des enseignants-chercheurs sur leur métier : enquête auprès des enseignants-chercheurs de psychologie. *Bulletin de psychologie*, 2006, 2 (482), pp. 237-249.
- DE BAECQUE F. *La situation du personnel enseignant des universités. Éléments de réflexion pour une réforme*. Paris : La Documentation Française, 1974.
- DURU-BELLAT M. *L'école des filles. Quelle formation pour quels rôles sociaux ?* Paris : L'Harmattan, 1990.
- DURU-BELLAT M. (Dir.). *La recherche en éducation et en formation en France. Éléments pour un état des lieux. Une enquête sur les centres de recherche*. Paris : INRP, 1999.
- ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE. *Vers l'égalité femmes-hommes ? Chiffres clés*. Paris : MESR, DGESIP/DGRI-SIES, 2016.
- FASSA F. & KRADOLFER S. (Dir.). *Le plafond de fer de l'université : femmes et carrières*. Zürich : Seismo, 2010.
- FAURE S. & SOULIE C. *Enquête exploratoire sur le travail des enseignants-chercheurs. Vers un bouleversement de la « table des valeurs académiques » ? Rapport d'enquête*, 2005.
- FAVE-BONNET M.-F. *Les enseignants chercheurs physiciens*. Paris : INRP, 1993.
- FAVE-BONNET M.-F. Les femmes universitaires en France : une féminisation et des carrières différenciées. *Les Cahiers du Mage*, 1996, 1(96), pp.83-91.
- FAVE-BONNET M.-F. *Les femmes universitaires en France : une féminisation, mais... différenciée*. In : LE FEUVRE N., MEMBRADO M. & RIEU A. (Dir.). *Les femmes et l'Université en Méditerranée*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 1999, pp. 129-140.
- FAVE-BONNET M.-F. Les universitaires : une identité professionnelle incertaine. *Hermès*, 2003, n°35, pp.195-202.

- FREIDSON E. Les professions artistiques comme défi à l'analyse sociologique. *Revue française de sociologie*, 1986, 27-3, pp. 431-443.
- HEDJERASSI N. Naissance et premiers pas de l'association des enseignants et chercheurs en sciences de l'éducation (1968-1973). In : LAOT F. & ROGERS R. (Dir.). *Les sciences de l'éducation : Émergence d'un champ de recherche dans l'après-guerre*. Rennes : PUR, 2015, pp. 263-278.
- HERMINE S. *Les sciences de l'éducation, public, objectifs, méthodes et moyens : essai d'analyse historique et prospective*. Thèse de doctorat en sciences de l'éducation. Paris : Université de Paris 5, 1978.
- HUGHES E. C. Institutional Office and the Person. *American Journal of Sociology*, 1937, vol. XLIII, pp. 408-410.
- KERGOAT D. *Les ouvrières*. Paris : le Sycomore, 1982.
- LATOURE E. Le plafond de verre universitaire : pour en finir avec l'illusion méritocratique et l'autocensure. *Mouvements* 2008/3 (n°55-56), pp. 53-60.
- LECLERCQ V. Docteurs et doctorants en sciences de l'éducation : entre trajectoires professionnelles et préoccupations scientifiques. *Recherches & éducations*, 2008, n°1, pp.27-45.
- LE FEUVRE N., MEMBRADO M. & RIEU A. (Dir.). *Les femmes et l'Université en Méditerranée*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 1999.
- LAPEYRE N. *Les professions face aux enjeux de la féminisation*. Toulouse : Octarès Editions, 2006.
- LOUVEL S. Les personnels de l'enseignement supérieur : débats historiques et perspectives européennes. In : HOLLARD M. & SAEZ G. (Dir.). *Politique, science et action publique. La référence à Pierre Mendès France et les débats actuels*. Grenoble : Presses de l'université de Grenoble, 2010, pp. 197-209.
- MACARIE FLOREA M. R., RODRIGUEZ D. & SERBANESCU-LESTRADE K. Les caractéristiques des objets des thèses en sciences de l'éducation. Etude quantitative des thèses soutenues en 2003-2008. In : *Congrès international d'actualité de la recherche en éducation et en formation*, 13-16 septembre 2010, université de Genève. Halshs-00693539>
- MALOCHET G. La féminisation des métiers et des professions. Quand la sociologie du travail croise le genre. *Sociologies pratiques*, 2007, vol.1, n° 14, pp. 91-99.
- MARMOZ L. *Les sciences de l'éducation en France, une innovation tronquée, un corps nouveau*. Thèse de doctorat en sciences de l'éducation. Caen : Université de Caen, 1978.
- MARMOZ L. *Les sciences de l'éducation en France. Histoire et réalités*. Issy-les-Moulineaux : EAP, 1988.
- MARMOZ L. *Bruits intérieurs. En 1976, des enseignants en sciences de l'éducation parlent de leur métier...* Caen : CEFÉ, CERSE, université de Caen, 1991.
- MARTIN O. Femmes et hommes devant les étapes de la carrière d'enseignant-e chercheur-e : deux corps, deux sexes ? *Bulletin de l'ASES*, 2016, n°43 – Genre et sociologie à l'université, pp.45-62.
- MOSCONI N. *Femmes et savoir. La société, l'école et la division des savoirs*. Paris : L'Harmattan, 1994.

- MUSSELIN C. *Le marché des universitaires : France, Allemagne, États-Unis*. Paris : Presses de Sciences Po, 2005.
- MUSSELIN C. *Les universitaires*. Paris : La Découverte, 2008.
- MUSSELIN C. & PIGEYRE F. Les effets des mécanismes du recrutement collégial sur la discrimination : le cas des recrutements universitaires. *Sociologie du travail*, 2008, 50, pp.48–70.
- OLLAGNIER E. & SOLAR C. *Parcours de femmes à l'université. Perspectives internationales*. Paris : L'Harmattan, 2006.
- PAYE S. *Différencier les pairs. Mise en gestion du travail universitaire et encastrement organisationnel des carrières académiques (Royaume-Uni, 1970-2010)*. Thèse de doctorat en sociologie. Paris : Institut d'Études Politiques, 2013.
- PIGEYRE F. & VALETTE A. Les carrières des femmes à l'université. « Les palmes de verre du cocotier ». *Revue française de gestion*, 2004, 4 (151), pp. 173-189.
- RINAUDO J.-L. & BARON G.-L. Les qualifiés de la section des sciences de l'éducation du Conseil national des universités de 2000 à 2009. *Revue française de pédagogie*, 2009, n°179, pp.83-94.
- ROGERS R. & MOLINIER P. (dir.). *Les femmes dans le monde académique. Perspectives comparatives*. Rennes : PUR, 2016.
- SCHWARTZ R. *Commission de réflexion sur l'avenir des personnels de l'Enseignement supérieur*. Paris : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2008.
- STEPHAN P. Gender Differences in the Rewards to Publishing in Academe. *Sex Roles*, 1998, 38 (11), pp.1049–1064.
- VIAUD M.-L. *Les innovateurs silencieux. Histoire des pratiques d'enseignement à l'université depuis 1950*. Grenoble : PUG, 2015.
- VINCENT S., VIRY G., KAUFMANN V. Carrières académiques : comment concilier mobilités spatiales et vie de famille ? *Revue Synergies. Pays Riverains de la Baltique*, 2010, 7, pp. 77-94.
- VIRY L. *Le monde vécu des universitaires, ou la République des égos*. Rennes : PUR, 2006.

## Annexes

**Tableau 10 : bilan des promotions des enseignantes-chercheuses en sciences de l'éducation**

Période	MC Hors-classe	PRIC	PRCE1	PRCE2
1993-1999	9/28	10/32	0/6	0/3
2000-2007	33/71	13/58	5/12	1/5
1993-2007	42/99	23/90	5/18	1/8
2010-2016	72/127	37/84	8/44	1/11

Source : Galaxie Electra

**Tableau 11 : Part des femmes dans l'édition scientifique française en sciences de l'éducation**

Édition	Collection	Part des femmes parmi le(s) responsable(s)
Presses Universitaires de France	Education et formation	0/1
	Education et société	1/1
	Apprendre (créée en 2006)	1/2
	Formation et Pratiques Professionnelles (créée en 2008)	0/1
Armand Colin	Bibliothèque européenne des sciences de l'éducation (créée en 1989)	0/2
	Débats d'école	0/2
Anthropos (absorbé maintenant par Economica)	Education	0/1
L'Harmattan	Savoir et formation	0/1, 0/2 (à partir de 2004)
	Série Genre et éducation	1/1
	Education et formation	0/1
	Education comparée	1/1
	Cognition et Formation	0/2
	Educations et sociétés	0/1
	Histoire et mémoire de la formation (créée en 2001)	0/2, 1/3 (à partir de 2012), 1/1 (aujourd'hui)
Presses universitaires du Septentrion	Education et didactiques	0/1
	Métiers et pratiques de formation.	0/1
Presses universitaires de Lorraine	Questions d'éducation et de formation	0/2
Presses universitaires de la Méditerranée	Mutations en éducation et en formation (créée en 2015)	1/1
Presses universitaires de Rennes	Paideia	0/2
Presses universitaires du Havre et de Rouen	Penser les valeurs en éducation et en formation*	1/1
Presses Universitaires du Midi	Questions d'éducation	0/1
		20%

\*2 publications

**Tableau 12 : Part des femmes dans l'animation des principales revues françaises généralistes de sciences de l'éducation\***

Revue	Année de création	Femmes au sein de la direction éditoriale		Nombre femmes/ effectif total		Nombre femmes/ effectif total comité de lecture
		Dir. de publication	Rédact.	Comité de rédaction	Comité scientifique	
Revue Française de Pédagogie	1967	0/1	0/2	3/9		9/30
Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle**	1967	0/1	1/3	11/22		4/32
Recherches et Education***	2008	0/1	2/2	7/14		21/40
Spirale	1989	0/1	1/3		9/16	7/20
Revue internationale d'éducation de Sèvres	1994	0/1	1 (rédact. adjointe) /2	7/14		7/17
Les dossiers des sciences de l'éducation	1999	0/1	0/1	5/12		10/23
Questions vives	2002	0/1	1/1		6/30	
Recherche en éducation (Afirse)	2002	2/2	1/2	3/10		12/39
Revue Recherche en éducation	2006	1/1	2/3		3/17	(pas de comité pré-établi, sollicitation d'expert-e-s)
		3/10	9/19	36/81	18/63	63/201
		30%	47,3 %	37,5%		31,34%

\* La revue *Année de la recherche en éducation* ne figure pas dans ce tableau car outre sa périodicité très limitée, les informations sur les comités ne sont pas disponibles sur le site de l'éditeur, L'Harmattan.

\*\* Héritière de la revue *Pour l'Ère nouvelle*

\*\*\* Héritière de la revue créée en 1899 par Alfred Binet